Corporation du Parc de l'Aboiteau

Procès-verbal

Assemblée annuelle du 25 mars 2019

Présents : Serge Léger, président
Eliza LeBlanc
Hector Cormier
Hector Doiron
Carole LeBlanc
Yvonne LeBlanc
Stéphane Dallaire

Ouverture de la réunion à 18h34 (4 personnes présentes).

2019-01 ***Proposé par Hector Cormier, appuyé par Carole LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté***.

ADOPTÉ

Divulgation d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt signalé.

Adoption des procès-verbaux

2019-02 ***Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé par Yvonne LeBlanc que le procès-verbal de la réunion du 25 février 2019 soit accepté tel que présenté.***

ADOPTÉ

Grandes orientations de la Corporation

Le président, Serge Léger, demande à Me André Daigle d'expliquer les changements proposés au règlement administratif No 1 de la Corporation du Parc de l'Aboiteau.

2019-03 ***ATTENDU que le règlement administratif devait être modifié en 2002 avant la reprise par la municipalité;***
ATTENDU que le conseil d'administration veut refléter le nouveau rôle de la Corporation;
IL EST RÉSOLU que le règlement administratif No 1 soit modifié tel que présenté.

Proposé par Hector Doiron
Appuyé par Carole LeBlanc

ADOPTÉ

Priorités du travail pour 2019

Le président Léger demande à Me André Daigle de présenter les modifications importantes au sous-bail entre la Corporation et propriétaires de chalets.

2019-04 ***Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé par Yvonne LeBlanc que les modifications portées au nouveau sous-bail et présentées ce soir soient acceptées et que cette version modifiée du sous-bail soit utilisée à l'avenir pour conclure toute nouvelle entente avec les propriétaires de chalets.***

ADOPTÉ

2019-05 ***Proposé par Hector Doiron, appuyé par Hector Cormier que la Corporation en informe les propriétaires de chalets de ces modifications aux conditions du sous-bail et, pour ceux qui ont déjà signé des nouveaux sous-baux, leur aviser que la Corporation honorera les mêmes conditions envers eux.***

ADOPTÉ

Autre rapport sur la Corporation

Aucune nouvelle à rapporter.

Approbation des États financiers de 2017

2019-06 ***Proposé par Hector Doiron, appuyé par Eliza LeBlanc que les États financiers consolidés pour l'exercice 2017 soient acceptés tel que présentés et que le vérificateur vienne présenter les États financiers consolidés pour l'exercice 2018 une fois complétés à une réunion extraordinaire.***

ADOPTÉ

Élection des membres du conseil d'administration

2019-09 ***Proposé par Hector Cormier, appuyé par Eliza LeBlanc que Serge Léger, Yvonne LeBlanc, Hector Cormier, Hector Doiron, Carole LeBlanc et Eliza LeBlanc soient nommés comme membres du conseil d'administration de la Corporation du Parc de l'Aboiteau pour la durée d'un an.***

ADOPTÉ

2019-08 ***Proposé par Hector Doiron, appuyé par Yvonne LeBlanc que Serge Léger soit nommé président de la Corporation du Parc de l'Aboiteau pour la durée d'un an.***

ADOPTÉ

2019-09 ***Proposé par Eliza LeBlanc, appuyé par Yvonne LeBlanc que Carole LeBlanc soit nommée vice-présidente de la Corporation du Parc de l'Aboiteau pour la durée d'un an.***

ADOPTÉ

2019-10 ***Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé par Carole LeBlanc que Stéphane Dallaire soit nommé secrétaire de la Corporation du Parc de l'Aboiteau pour la durée d'un an.***

ADOPTÉ

2019-11 ***Proposé par Serge Léger, appuyé par Hector Cormier que Jacques Doiron soit nommé trésorier de la Corporation du Parc de l'Aboiteau pour la durée d'un an.***

Ratification des décisions du conseil d'administration de 2018

2019-12 ***ATTENDU qu'un nouveau bail a été conclu avec la province (#37606317, 2017-11-28) et qui a remplacé et annulé le bail enregistré le 30 septembre 1997 au livre 2667 et pages 564-568 sous le numéro 642320;***
ATTENDU que le conseil d'administration devait agir d'urgence pour préparer un nouveau sous-bail, négocier la possibilité de grever le bien-fonds selon les nouvelles exigences provinciales et compléter la signature pour deux propriétaires voulant conclure des nouveau sous-baux;
ATTENDU qu'ensuite le conseil allait concentrer sur la gouvernance et les grandes orientations et priorités de la Corporation;
IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration ratifie les décisions de conclure un nouveau bail principal avec la province, la directive d'utiliser le nouveau sous-bail élaboré et conclure des sous-baux et ententes de financement avec les propriétaires de chalets voulant procéder avec le nouveau sous-bail.

Proposé par Eliza LeBlanc
Appuyé par Yvonne LeBlanc

ADOPTÉ

2019-13 ***Proposé par Hector Cormier, appuyé par Hector Doiron que la réunion soit ajournée.***

Levée de la réunion : 19h15